

# Loi approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2016 (11755)

*du 17 décembre 2015*

---

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

## **Art. 1 Budget d'exploitation**

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

a) total des produits :	1 058,0 millions de francs
b) total des charges :	1 001,3 millions de francs
c) résultat de gestion :	56,7 millions de francs
d) cash flow de gestion :	-26,5 millions de francs

## **Art. 2 Budget d'investissement**

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 192,8 millions de francs (184,0 millions de francs d'investissements opérationnels nets et 8,8 millions de francs d'investissements financiers), est approuvé.